

**Institut des Sciences Sociales du Travail**  
**Stage FO : Le comité social et économique (CSE)**  
**13 décembre- 17 décembre 2021**

Responsables enseignants : Laetitia Driguez et Joseph Morin, maîtres de conférences (ISST)

Responsable syndicale : Catherine Maillard, conseillère technique à la Confédération (FO)

Lundi 13 décembre	Mardi 14 décembre	Mercredi 15 décembre	Jeudi 16 décembre	Vendredi 17 décembre
<p align="center">9h Accueil et présentation</p> <hr/> <p>1<sup>er</sup> bilan de la mise en place du CSE – Travaux de groupes</p> <p align="center"><i>Laetitia Driguez</i> <i>Joseph Morin</i> <i>ISST</i></p>	<p align="center">9h</p> <p>L'organisation de l'action au sein des CSE : moyens et commissions</p> <p align="center"><i>Joseph Morin</i> <i>ISST</i></p>	<p align="center">9h</p> <p align="center">La BDES</p> <hr/> <p>Présentation d'une recherche sur des accords CSE</p> <p align="center"><i>Ylias Ferkane</i> <i>Université Nanterre</i></p>	<p align="center">9 h</p> <p align="center">Expertises et budgets</p> <p align="center"><i>Sylvie Vercléyen</i> <i>expert-comptable associé</i> <i>Cabinet Legrand</i></p>	<p align="center">9h</p> <p align="center">Restitution des synthèses</p> <p align="center">10h30</p> <p align="center">Intervention syndicale avec <i>Catherine Maillard</i> <i>Confédération FO</i></p>
<p align="center">14h</p> <p>Mise en place du CSE : le point de vue sociologique</p> <p align="center"><i>Kevin Guillas Cavan</i> <i>IRES</i></p>	<p align="center">14h</p> <p>L'information-consultation du CSE</p> <p align="center"><i>Laetitia Driguez</i> <i>ISST</i></p>	<p align="center">14h</p> <p>Travaux de groupe Comment optimiser les moyens à sa disposition ?</p> <p align="center"><i>Ylias Ferkane</i> <i>Laetitia Driguez</i> <i>Joseph Morin</i></p>	<p align="center">14h</p> <p align="center">Le risque santé appréhendé par le CSE</p> <p align="center"><i>Joseph Morin</i> <i>ISST</i></p>	<p align="center">14h</p> <p align="center">Evaluation du stage</p> <p align="center"><i>L.Driguez</i> <i>J. Morin</i> <i>C. Maillard</i></p>
<p align="center">17h-17h30 : temps de préparation de synthèses par petits groupes</p>				

Stage Force Ouvrière sur le *COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE*  
13 décembre au 17 décembre 2021  
**Présentation du stage**

**Coordination :**

Le stage est coordonné, du côté de l'ISST, par Laetitia Driguez et Joseph Morin, maîtres de conférences en droit privé  
Catherine Maillard, conseillère technique au secteur de la négociation collective et des rémunérations de FO assure la responsabilité syndicale de la formation.

**Public visé :**

La formation s'adresse prioritairement à des militants de FO en activité dans des entreprises de droit privé concernées par le passage au CSE. La formation veillera à s'adresser aussi bien aux salariés militants qui achèvent la transition vers le CSE qu'aux élus qui siègent d'ores et déjà dans la nouvelle instance élue. Pour les uns et les autres, il s'agira de comprendre les nouvelles modalités de fonctionnement de cette instance représentative du personnel et d'envisager les moyens d'en tirer le meilleur profit compte tenu des contraintes existantes. La situation sanitaire imposera également une analyse des incidences techniques et pratiques de la pandémie sur le CSE.

**Objectifs de la formation :**

La présente formation est conçue comme pluridisciplinaire en croisant des approches sociologiques et juridiques sur la question du CSE. Elle repose sur deux objectifs principaux :

- Donner aux stagiaires des informations et analyses juridiques précises concernant les moyens de fonctionnement du CSE et ses missions
- Permettre aux stagiaires de réfléchir au sens de l'exercice d'un mandat électif au sein d'une instance telle que le CSE ; faire le bilan de leur mandat et préparer les suivants

Sur le premier point, les interventions juridiques porteront sur :

- 1) L'organisation de l'action au sein du CSE : moyens et commissions
- 2) L'information-consultation du CSE
- 3) L'accès à la BDES

- 4) L'expertise et les budgets
- 5) Le rôle spécifique du CSE en matière de santé au travail

Afin d'amener les stagiaires à porter un regard distant sur la question de l'exercice d'un mandat au CSE, leur seront proposés

- 1) Un bilan de nature sociologique sur la mise en place du CSE depuis 4 ans.
- 2) La présentation d'une recherche en cours sur les accords CSE conclus ces dernières années, ce qui sera l'occasion de réfléchir collectivement à l'optimisation des moyens à la disposition des CSE.

#### **Méthodes de travail :**

La formation variera les formes de présentation et les intervenants afin de diversifier les points de vue et les pratiques pédagogiques.

Certaines interventions seront de type magistral, d'autres seront plus directement appuyées sur des situations pratiques (examen de clauses contenues dans des accords CSE, travaux de groupes). Une praticienne, expert-comptable au sein du cabinet d'expert Legrand rendra compte de son expérience auprès des CSE qui la sollicitent. Dans tous les cas, une place importante sera réservée aux échanges avec et entre les stagiaires.

Des modules pratiques sont également proposés :

- Cas pratiques, par groupes, sur le thème de la mise en place du CSE
- Travaux de groupe destinés à observer, analyser et apprécier des accords de CSE conclus récemment.
- Enfin, un travail quotidien de synthèse sera mis en place, qui se conclura par des restitutions finales et un nouveau temps d'échanges, afin de vérifier la bonne acquisition des connaissances délivrées dans la semaine et susciter de nouvelles réflexions.

#### **Contraintes sanitaires – covid-19 :**

Les stagiaires sont accueillis sur place à l'ISST afin d'assister physiquement à la session de formation. Les règles de distanciation sociale, d'hygiène des mains et le port du masque seront respectés par tous, enseignants, responsable syndical, intervenants extérieurs et stagiaires, pendant toute la durée de la session.

#### **RECOMMANDATION A L'ATTENTION DES STAGIAIRES :**

Afin d'aborder de façon efficace la semaine de formation, il vous est demandé de réfléchir au bilan que vous pourriez tirer de la mise en place du CSE au sein de votre entreprise. Vos réflexions seront mobilisées lundi matin à l'occasion d'un premier module de partage et d'analyse des expériences des stagiaires participant au stage.